

L'Université Savoie Mont Blanc recrute pour la rentrée universitaire 2019-2020 :

L'Unité de Formation et de Recherche Lettres, Langues et Sciences Humaines, plus communément appelée UFR LLSH est une composante de l'Université Savoie Mont Blanc.

Elle fait appel chaque année à de nombreux chargés d'enseignement vacataires, autant de spécialistes qui apporteront leur concours aux enseignements délivrés au sein de la composante.

L'UFR LLSH comprend 7 départements de formation dont le département **Communication Hypermédia** et qui recherche pour la rentrée universitaire 2019-2020 :

Un ou une enseignante vacataire en anglais

Période : cours dispensés entre septembre 2019 et mars 2020

Nature des enseignements :

- 20 h de cours en travaux dirigés pour 3 groupes d'étudiants de L2 au semestre 3
- 16 h de cours en travaux dirigés pour 3 groupes d'étudiants de L2 au semestre 4
- 12h de cours en travaux dirigés pour 1 groupe d'étudiants de M1 aux semestres 7 et 8

Lieu : Campus universitaire de Jacob Bellecombette (73)

Public : Étudiant.es de la L2 Licence Information Communication et M1 Création Numérique

Objectifs pédagogiques :

L'enseignant.e vacataire recruté.e travaillera au sein du département Communication-Hypermédia. Il/elle devra **assurer la dispense des cours d'anglais et l'évaluation** (élaboration des sujets et corrections).

L'objectif des cours de L2 est l'acquisition du vocabulaire propre aux domaines de l'information, de la communication, des arts et du numérique. Ce cours de langue niveau B1 – B2 est orienté compréhension et expression orales au S3 et compréhension et expression écrites au S4.

Pour le cours de Master 1 (niveau visé C1) les objectifs au S7 sont l'approfondissement du vocabulaire spécifique à la création numérique, le travail de compréhension, d'expression et de traduction autour de ces thématiques. Au S8 l'accent est mis sur la préparation à l'insertion professionnelle (rédaction de CV et lettre de motivation en anglais ainsi que l'entraînement aux entretiens d'embauche).

Conditions d'embauche* :

- Elles sont fixées par le décret 87-889 du 29 octobre 1987.

Les chargés d'enseignement vacataires sont des personnalités choisies en raison de leur compétence dans les domaines scientifique, culturel ou professionnel, **qui exercent, en dehors de leur activité de chargé d'enseignement, une activité professionnelle principale consistant :**

- soit en la direction d'une entreprise ;
- soit en une activité salariée d'au moins neuf cents heures de travail par an ;

- soit en une activité d'enseignement autre (dans le secteur privé ou public) d'au moins trois cents heures par an ;
- soit en une activité non salariée à condition d'être assujetties à la contribution économique territoriale ou de justifier qu'elles ont retiré de l'exercice de leur profession des moyens d'existence réguliers depuis au moins trois ans ;

Il peut également s'agir :

- d'étudiants inscrits en vue de la préparation d'un diplôme du troisième cycle de l'enseignement supérieur
- de personnes, âgées de moins de soixante-sept ans, bénéficiant d'une pension de retraite, d'une allocation de préretraite ou d'un congé de fin d'activité, à condition d'avoir exercé au moment de la cessation de leurs fonctions une activité professionnelle principale extérieure à l'établissement.

*Se référer au décret pour informations complémentaires.

► Le ou la candidate devra en outre justifier d'un niveau master et d'une expérience d'enseignement. Les cours seront dispensés en anglais : on attend donc du ou de la candidate qu'il/elle parle couramment anglais.

Obligations :

L'alinéa 3 de l'article 5 du décret précise que les personnels régis par le présent décret sont soumis aux diverses obligations qu'implique leur activité d'enseignement et participent notamment au contrôle des connaissances et aux examens relevant de leur enseignement. Ces tâches ne donnent lieu ni à une rémunération supplémentaire ni à une réduction des obligations de service fixées lors de leur engagement.

Les personnes intéressées devront adresser **au plus vite** un CV et une lettre de motivation à l'adresse mail suivante : charlotte.arragain@univ-smb.fr

Pour toute question d'ordre administratif (rémunération, conditions d'embauche, frais de déplacement, etc.), merci d'adresser vos questions à l'adresse mail suivante : carole.giannelloni@univ-smb.fr